



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Justice

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 5 février 2024

Objet : Question parlementaire n° 256 du 31 janvier 2024 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Amendes routières reçues en Grande-Bretagne ».

Madame la Ministre,

En date du 31 janvier 2024, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre des Affaires intérieures, de la Ministre de la Justice et de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Sven Clement.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue